

Patrimoine : la gestion de fortune « accessible »

Chez JP MORGAN FLEMING, on a mis les petits plats dans les grands pour la sortie d'un nouveau contrat d'assurance vie simplement dénommé PATRIMOINE. En réalité, au-delà d'un simple contrat d'assurance vie, il convient de parler d'un ensemble de services financiers rassemblés en une seule et même solution. Au-delà d'une multigestion réunissant, en temps réel, les fonds les plus performants du marché, PATRIMOINE propose une gestion déléguée conceptualisée par des ingénieurs financiers indépendants et réalisée par la compagnie de trésorerie Benjamin de Rothschild. Le concept de gestion quantitative ainsi mis en place repose sur des modèles mathématiques performants dans lesquels aucune sub-



jectivité ni élément émotionnel ne peuvent être introduits. Les résultats sont étonnants puisque dans le cadre d'un contrôle des risques très évolué (qui permet notamment de choisir un niveau de baisse acceptable dans les périodes difficiles), cette gestion a doublé les performances de l'indice mondial (MSCI) sur 6 ans. Le mot d'ordre de PATRIMOINE est la liberté. Vous pouvez donc disposer, parallèlement à votre contrat, d'un compte bancaire avec chéquier qui vous donne accès à une ligne de crédit de 60 % du montant de votre investissement. Avec un « ticket d'entrée » à 50 000 €, PATRIMOINE vous donne accès à des niveaux de services équivalents à ceux des plus grandes maisons de gestion de fortune.